



[cialis kaufen](#) [viagra generika](#) argaiv1619

Ce lundi 17 janvier, une convention d'utilisation partagée des courts de tennis a été signée entre la Communauté

de communes Cœur de Lozère et le Tennis Club de Mende Cœur de Lozère. « Une nouvelle équipe ayant pris le rênes du club de tennis mendois avec un effectif d'adhérents en hausse de 30% en 2021, il nous a paru opportun d'établir une nouvelle convention » détaille Laurent Suau, président de la communauté de communes. « Je remercie les co-présidents Gérard Bonnefoy et Patrick Lizzana pour leur dynamisme et la mise à disposition des adhérents du Tennis Club du Valdonnez, d'un court de tennis couvert, sur deux créneaux par semaine ».

« En matière de travaux, la réfection complète, en résine composite, de quatre courts de tennis extérieurs sera effectuée au printemps 2022 avec une enveloppe budgétaire de 230 000 € HT. Cela vient s'ajouter au remplacement des projecteurs des courts intérieurs et au nettoyage des courts extérieurs, réalisés au printemps 2021 » précise Vincent Martin, adjoint aux sports.

Gérard Bonnefoy et Patrick Lizzana se réjouissent de ces futurs travaux qui rendront possibles la tenue de compétitions et permettront au Tennis Club de Mende de se développer plus avant et d'attirer de nouveaux joueurs.